

Compte-rendu de la réunion plénière du conseil de quartier

Bastille / Popincourt

mardi 07 avril 2015

Ordre du jour de la séance :

1/ Point sur la refonte des plans de propreté	1
2/ Point sur le Pacte parisien de lutte contre l'exclusion.....	3
3/ Vœu concernant la Bagagerie des baignoires rue Oberkampf	6
4/ Présentation des projets des commissions et travaux en cours :	7
4.1/ Sensibilisation au gaspillage alimentaire et projet de création d'une épicerie solidaire	7
4.2/ Création d'un jardin partagé dans le square Olga Bancic.....	8
4.3/ Avancées des discussions sur la place de la Bastille.....	8
4.4/ Actualités des autres commissions et du groupe communication.....	10
Annexes.....	11

1/ Point sur la refonte des plans de propreté

*Luc Lebon, adjoint au Maire du 11^e arrondissement en charge de la propreté
Stéphane LE BRONEC, responsable de la division Propreté du 11^e
La présentation diffusée est jointe en annexe du compte-rendu*

Contexte et description de la démarche

Il est rappelé que les anciens plans de propreté avaient été présentés en janvier 2011 en conseil d'arrondissement. En décembre 2014, la mairie du 11^e arrondissement a souhaité procéder à leur révision en concertation avec les habitants, notamment avec les commissions « propreté et cadre de vie » des conseils de quartier.

Une 1^{ere} réunion publique en décembre a permis de poser les enjeux et présenter les missions de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE). Plusieurs rencontres ont été organisées par la suite avec les conseils de quartier et habitants volontaires : petits déjeuners dans les ateliers de propreté, visites de terrain, réunions de travail.

Objectifs du plan de propreté : les plans de propreté correspondent au déploiement des moyens de la division de la propreté quartier par quartier.

- En termes de fréquences de lavage et balayage, rue par rue ;
- En termes d'action de prévention et de lutte contre les incivilités, et de réduction des déchets.

→ Il s'agissait de croiser les points de vue des services de propreté avec ceux des habitants, de définir collectivement de nouveaux objectifs à atteindre et d'adapter au mieux les plans de propreté aux problématiques et usages de chaque rue.

Moyens de la division de la propreté

Ne sont présentés ici que les moyens en propre de la DPE qui dispose par ailleurs de moyens supplémentaires apportés par des prestataires extérieurs (collecte de corbeilles de rue, gestion des bacs...) Cela représente :

- 300 agents dont 250 éboueurs.
- 7 petites laveuses
- 5 petites aspiratrices,
- 10 véhicules de collecte des objets encombrants
- Une soixantaine de services de lavage

Synthèse du travail avec les conseils de quartier

Les conseillers ont travaillé sur une série de cartes qui permettaient de visualiser :

- Les « points noirs » de propreté : objets encombrants, graffitis, urines, déjections canines et mégots. Cette cartographie permet de cibler les points de collecte d'encombrants régulièrement déposés, de tracer les itinéraires de lavage à l'eau chaude, d'affiner la carte des « rues à chien », enfin, de cibler les lieux nécessitant la pose de corbeilles de rue. L'objectif est de résorber 2 points noirs par an et par quartier. Ces cartes sont également un outil servant aux campagnes de communication et verbalisation.
- Les d'objectifs de fréquence de balayage et de lavage : ces cartes permettent de fixer les objectifs de lavage et de balayage hebdomadaire, rue par rue.
- Chaque année un bilan sera réalisé afin que ces cartes puissent si nécessaire être adaptées aux évolutions des usages des rues.

Calendrier

- Mise en œuvre des nouveaux objectifs de balayage avant l'été 2015
- Mars-Avril 2015 : Élaboration des nouveaux itinéraires puis mise en test et ajustements des plans de lavage pour une validation définitive en mai/juin 2015.
- Présentation du plan de propreté 2015 : en réunions plénières des conseils de quartier d'avril puis en juin en conseil d'arrondissement
- En parallèle d'avril à décembre seront mises en **œuvre diverses actions de communication et de prévention.**

Exemples d'actions de communication

En complément de ces actions de nettoyage, la division organise des opérations de sensibilisation ponctuelles.

- Les opérations « j'aime mon quartier propre », anciennement appelées « **Opérations Concertées de Nettoyement Approfondis (OCNA)** ». Il s'agit d'une concentration de moyens sur un secteur qui comprend des actions de sensibilisation, de communication et de verbalisation. La 1^{ère} action de ce type aura lieu dans le quartier de Bastille / Popincourt les mercredi 14 et jeudi 15 avril sur le secteur du passage de la Bonne Graine / passage Saint-Antoine.
- **Les campagnes de sensibilisation auprès des enfants dans les écoles.**
- Des **campagnes de sensibilisation sur des thématiques ciblées (ex. les mégots : envoi de courriers auprès des commerçants et distribution d'affiches)**
- Des **verbalisations** en fonction des quartiers et problématiques rencontrées. Par exemple, on ne verbalise pas aux mêmes heures les déjections canines et les encombrants.

Discussion avec la salle

- Quels sont les moyens mobilisés pour lutter contre les déjections canines ? Ne faut-il pas augmenter le montant des verbalisations ?
 - ➔ Le constat est fait qu'il y a effectivement un certain relâchement de la part des propriétaires de chiens. Les inspecteurs travaillent en binôme, leur tâche est difficile car ils doivent verbaliser les maîtres qui savent souvent être discrets. Les participants sont invités à signaler à la DPE les horaires réguliers de passage des propriétaires qui empruntent généralement le même itinéraire. Il est effectivement prévu que le montant de l'amende soit porté à 68 euros, conformément à une demande de la Mairie du 11^e.

2/ Point sur le Pacte parisien de lutte contre l'exclusion

*Michel BILIS, conseiller d'arrondissement délégué à la solidarité et à la lutte contre l'exclusion
Jacques DAGUENET, commission Santé/vivre ensemble du conseil de quartier
Lofti OUANEZAR, chargé de mission de la FNARS – Ile de France*

Retour sur la préparation du Pacte

Le pacte a été signé en février dernier par la Ville de Paris, la Préfecture de région, la Préfecture de police, l'ARS, l'APHP, la CPAM, CAF, Pôle emploi, la Fondation FACE, la SNCF, EDF, RATP, la FNARS et de nombreuses autres structures publiques, privées et associatives.

[ndlr : la liste complète des signataires peut-être parcourue en annexe du pacte].

Il résulte d'un long travail de concertation qui a permis d'établir un diagnostic partagé et de

formuler un ensemble de mesures. Ce sont plus de 500 personnes qui ont participé aux ateliers de réflexion et groupes de travail de septembre à décembre 2014.

Définir l'exclusion à Paris

2000 à 3000 personnes vivaient à la rue à Paris dont 120/150 dans le 11^e arrondissement auxquelles il faut ajouter les sans domiciles fixes. Les profils des individus à la rue ont évolué, on trouve aujourd'hui de plus en plus de jeunes, de femmes et de familles.

On recense 3 grandes catégories de personnes :

- Les migrants qui ont fuit le contexte difficile de leur pays d'origine (pays d'Afrique Subsaharienne, Europe de l'Est).
- Les grands exclus (sans domicile fixe, situation précaire d'hébergement).
- Personnes en situation de précarité (définition large qui peut recouvrir plusieurs milliers de personnes).

Les parcours de ces personnes sont très différents. Cela impose des réponses tout aussi différentes. Les problématiques peuvent être transversales : problèmes de logement, de ressources, d'accès aux droits, de santé, d'emploi. Le pacte vise ainsi à faire évoluer les dispositifs déjà existants en matière d'hébergement, de logement adapté, de dispositif d'insertion etc. Il est rappelé que l'hébergement relève de la compétence de l'État. La Ville a néanmoins participé à cofinancer des places.

Dispositifs existant dans le 11 arrondissement :

- 42% des places d'hébergement d'Ile de France se trouvent à Paris. Le 11^e compte un grand nombre de places d'accueil d'urgence, d'insertion et de logements adaptés qui sont gérés aussi bien par le tissu associatif que les bailleurs sociaux. Un des centres les plus importants est le Palais de la Femme. Le SAMU social sera réinstallé en 2015 rue Popincourt.
- Une coordination des maraudes permet d'associer les acteurs institutionnels (Samu social, BAPSA...) et associatifs (Unité aux Sans Abri).
- Une commission de veille sociale, réunissant des acteurs publics et des professionnels, a également été mise en place pour établir un suivi personnalisé des cas en situation grave ou d'urgence.
- Une Bagagerie rue Oberkampf.
- Un projet de création de centre de jour est à l'étude.

Principaux axes du Pacte :

Il s'agit de la 1^{ere} fois en France, et même en Europe, qu'une ville fait de la lutte contre l'exclusion une grande cause. Les objectifs du pacte sont multiples : prévenir, soutenir, mobiliser traduites

dans un ensemble de 106 mesures, dont une partie sont directement opérationnelles et d'autres imposent des transformations plus structurelles. Il se démarque par son approche globale et transversale qui intègre, par exemple, l'insertion professionnelle et sociale des individus. Une dimension nouvelle est également abordée, celle de la mobilisation des citoyens et de l'engagement bénévole.

Ce pacte repose sur 5 axes :

1. Améliorer l'accès aux droits : en renforçant les démarches « d'aller vers » et permettre aux individus de se « reconnecter » aux droits et services essentiels.
2. Prévenir l'entrée dans la rue : personne ne naît dans la rue. Il importe de rendre l'accès au logement plus aisé et de prévenir les expulsions locatives.
3. Mieux repérer les situations à risque et prévenir les ruptures : ce point est crucial, il impose aux acteurs d'être en capacité d'intervenir au bon moment avec les bons relais. Une des pistes est de mettre en place un système de repérage efficace des situations à risque en adaptant les dispositifs existants.
4. Insérer durablement pour permettre la sortie de rue : Fournir un logement temporaire, comme une chambre pour une nuit, ne suffit pas. Aider une personne à sortir de la rue demande du temps, selon les situations, cela peut prendre 1 semaine, plusieurs mois voir des années. En France, à l'exception de cas particuliers dans lesquels l'individu constitue un danger pour lui-même et autrui, il est juridiquement difficile d'obliger les personnes à sortir de la rue, notamment depuis les modifications du code pénal en 1992 qui ont révisé le principe de vagabondage et de mendicité.
5. Mettre en place une gouvernance partenariale et territorialiser le Pacte : le dernier axe du pacte introduit une dimension de pilotage, de gouvernance et de coordination collective entre les différents services et administrations, opérateurs et intervenants qui permettra de gagner en efficience.

Faire de la lutte contre l'exclusion un levier de la mobilisation citoyenne

L'initiative d'inscrire ce point à l'ordre du jour d'un conseil de quartier est saluée par Lotfi OUANEZAR. Il est important de pouvoir discuter d'un tel sujet dans les débats citoyens. La dimension « participation citoyenne » est un rouage important dans la lutte contre l'exclusion car les habitants ont un vrai rôle de veille à jouer mais aussi pour impulser des initiatives.

La première démarche est de comprendre son environnement. Trois questions reviennent régulièrement en réunion publique :

- Qui sont les personnes à la rue?

- Quels dispositifs existent ? Que font la municipalité et l'Etat ?
- Comment un habitant peut intervenir ? Qu'est-ce que l'on peut ne pas faire ?

Le 11^e arrondissement est doté d'un tissu associatif, sur lequel il faut s'appuyer, à l'image des actions menées par l'association Charonne, la Croix Rouge, le SAMU social, le Palais de la Femme, l'association Onze Mille Potes... qui interviennent quotidiennement dans la rue. Leur travail est inscrit dans un temps long pour établir une relation de confiance avec les personnes en situation de précarité, pour les accompagner véritablement.

Témoignages :

- Un représentant de la Croix Rouge décrit aux participants l'organisation d'une maraude : ce dispositif consiste en un quadrillage du territoire sur plusieurs itinéraires. Il mobilise 45 personnes en moyenne qui tournent dans les rue et participent à la mise à l'abri des personnes. Faute de bénévoles, l'association n'a pas réussi cette année à honorer tous les rendez-vous.
 - L'association Charonne apporte des précisions sur le projet d'accueil de jour : le projet se veut ouvert sur le quartier et le tissu associatif local. Un des objectifs est de permettre de renforcer les liens entre les personnes exclues et la société civile, de lutter contre l'indifférence. L'idée est aussi de ne pas enfermer les personnes exclues comme des individus n'ayant que des problèmes sociaux mais aussi de leur permettre un accès à la culture et aux loisirs.
 - Un exemple de projet social sur l'insertion est présenté. Il s'agit de la création et entretien d'une parcelle d'un jardin partagé dans le 10^e arrondissement près de l'église Saint-Laurent par une association et des personnes à la rue.
- ➔ La recherche de bénévoles est permanente pour toutes les structures qui ont des besoins d'aide logistique ou linguistique.

[ndlr : les personnes intéressées par le bénévolat peuvent consulter la plateforme

<https://jemengage.paris.fr/>

3/ Vœu concernant la Bagagerie des bains-douches rue Oberkampf

Le texte du vœu est joint en annexe du présent compte-rendu.

La commission propose au conseil de quartier d'apporter son soutien au projet d'extension de la Bagagerie de l'association Onze Mille Potes. Ce projet permettra d'améliorer le local en termes d'accueil des utilisateurs et de nombre de casiers. Un appel à bénévole est également lancé.

Les difficultés principales sont l'exigüité des locaux, l'absence de séparation entre les casiers et les

douches et l'absence d'un accès autonome aux locaux. La disposition du lieu constitue une question urgente. Les pistes explorées sont le déménagement de la Bagagerie ou bien son réaménagement.

Michel Bilis précise que le conseil de Paris a adopté un vœu visant à créant l'accueil de jour au 142 rue Oberkampf. Ce réaménagement impose une révision complète de la structure, dont l'accès au 2 e étage des locaux. Suite à l'intervention de Jacqueline ROY, il est proposé de mentionner l'"exiguïté et l'inaccessibilité des locaux" dans le texte du vœu.

➔ **Le vœu est adopté à l'unanimité.**

Discussions avec la salle

Des participants partagent leur accord avec l'idée de mobiliser les citoyens sur ce thème difficile, d'autant plus que des événements tristes ont marqué le quartier l'hiver dernier suite aux décès de personnes sans-abris.

Un ensemble de propositions sont faites :

- **Créer un réseau d'alerte**
 - ➔ Les commissions "solidarité" des conseils de quartier pourraient jouer ce rôle d'alerte auprès de la mairie.
- **Création d'un jardin d'insertion** : sur le modèle du projet expérimenté dans le 10^e arrondissement, le conseil de quartier peut réfléchir à monter un projet similaire.

4/ Présentation des projets des commissions et travaux en cours :

4.1/ Sensibilisation au gaspillage alimentaire et projet de création d'une épicerie solidaire

Ce projet est porté par la commission « Développement durable et économie circulaire ».

Quelques chiffres sont donnés sur le gaspillage alimentaire en France. Une donnée particulièrement marquante selon laquelle 3 millions de tonnes de nourritures seraient jetées tous les ans a motivé la commission à travailler sur cette thématique.

Deux projets sont en cours de définition :

- ☒ Organisation d'une manifestation de sensibilisation au gaspillage alimentaire : une des pistes étudiées est celle de récupérer des légumes « moches » ou non calibrés sinon de recourir aux produits arrivés à date limite de consommation.
- ☒ Projet de création d'épicerie solidaire : un des membres souhaiterait ouvrir une épicerie sociale dans le quartier Bastille.
- ☒ Moyens de mise en œuvre sont à l'étude :

- Travailler sur l'amont de la chaîne de production
- Travailler sur la distribution :
- Travailler sur les déchets

➔ **Les conseillers sont pour le moment au stade de documentation et de rencontre avec des acteurs en lien avec le sujet. Les participants sont invités à partager les idées qui leur permettraient d'affiner les différents projets.**

Discussion avec la salle :

Plusieurs participants proposent des pistes :

- Martine Cohen signale que deux commerces bio et de circuits-courts situés aux 75 rue de Chemin Vert et 40 rue Popincourt sont ouverts à un projet d'épicerie solidaire. Il y a également la petite Roquette peut apporter son expérience de récupération des invendus.
 - Nadine Neveu rappelle qu'un projet d'épicerie sociale et solidaire rue Camille Desmoulin avait été étudié au sein du CICA. Ce projet devait être porté par la Croix Rouge. Il existe un marché dans le nord de Paris sur la vente de produits frais dits "moches".
- ➔ Complément d'un représentant de la Croix Rouge : le projet est toujours en cours de montage, très lourd à porter pour des bénévoles. Elle devrait ouvrir après l'été.
- Jean-Pierre CORSIA, conseiller d'arrondissement en charge de l'ESS, salue cette initiative qui permet de remettre en cause les modes de consommation actuels. Il signale qu'il n'y a pas besoin d'attendre d'avoir des murs pour organiser une épicerie, elle peut prendre des formes temporaires à l'image des disco-soupes.

4.2/ Création d'un jardin partagé dans le square Olga Bancic

Suite au départ de l'association Cultures en herbes, les conseillers proposent de prendre en charge quelques parcelles du jardin partagé du square Olga Bancic, les commissions "végétalisation" des conseils de quartier Bastille / Popincourt et LBFR travaillent sur un projet commun de jardin partagé dans le square Olga Bancic.

4.3/ Avancées des discussions sur la place de la Bastille

☞ Rappel du contexte dans lequel la concertation s'inscrit :

Florent HUBERT, conseiller d'arrondissement en charge de l'espace public et élu référent du conseil de quartier Bastille / Popincourt précise que l'engagement initial de l'équipe municipale est d'aller vers le rééquilibrage de l'espace (mobilités douces, piétonnes, végétalisation) et de permettre de nouveaux usages. La Maire de Paris a doté de 30 millions d'euros l'enveloppe dédiée aux

opérations de réaménagement des places de Paris. Elle concerne plusieurs grandes places parisiennes comme Bastille, Nation, Place des Fêtes, Panthéon, Madeleine, Gambetta, Italie. Pour mémoire, le réaménagement de la place de la République avait coûté à elle seule 20 millions d'euros. L'enveloppe ne sera pas répartie de façon équitable mais selon le degré de priorité des opérations, dont la place de la Bastille fait partie.

Une des contraintes fortes est que le réaménagement ne pourra être total mais doit répondre à deux impératifs : corriger les dysfonctionnements actuels et permettre de nouvelles utilisations de cet espace.

Les réaménagements des grandes places se feront en deux temps :

- *Concertation technique* : élaboration d'un « plan places » avant l'été qui permettra notamment de mettre en commun les problématiques techniques communes aux différentes places (nouvelles formes de reconquête de la chaussée, végétalisation, d'assises...)
 - *Ateliers programmatiques sur chacune des places* : qui réuniront toutes les parties prenantes des concertations. Les places de la Bastille et des Fêtes (19^e) seront les premières à organiser des ateliers de ce type.
- ➔ **La concertation du plan places sera pilotée par l'agence Trait Clair pour un budget de 250 000€. Des ateliers de réflexion, des marches exploratoires seront proposées.**
- ➔ **Le conseil de quartier est invité à s'approprier tous les espaces d'expression qui lui sont offerts et à faire des propositions de modalités de concertation.**

✎ Travaux de la commission Place de la Bastille :

Il est rappelé que la place de la Bastille lie plusieurs arrondissements (4^e et 12^e). Un travail commun des conseils de quartier concernés a été engagé et a permis de tracer les grandes lignes d'orientation de cette future concertation sur la base de l'expertise d'usage des riverains.

La commission s'est ainsi réunie à plusieurs reprises :

- En fin d'année 2014 : réunion de présentation de l'histoire de la place et d'un pré-diagnostic par la Direction de la Voirie.
- En janvier et février 2015 : deux réunions inter-arrondissements encadrées par l'APUR ont été l'occasion de croiser les diagnostics de chacun.

Plusieurs points de consensus sont ressortis :

- Rééquilibrer les différentes circulations entre les automobiles, qui occupent aujourd'hui une grande majorité de l'espace, et les mobilités douces (vélo, piétons) qui sont relayés aux

extrémités : en sécurisant les piétons, par exemple en créant une zone piétonne temporaire ou permanente du côté de la rue de la Bastille...

- Valoriser la perspective aquatique offerte par le canal de l' Arsenal : en améliorant l'accès aux quais et en réaménageant les avenues qui les bordent.
- Renforcer la végétalisation au niveau des boulevards Richard Lenoir et Beaumarchais, de la rue de Lyon, aux alentours de l'Hôpital des Quinze-Vingts, de l'Opéra.
- Conserver la dimension « loisirs » en réservant un espace aux activités récréatives et culturelles.

Discussion avec la salle :

Des signalements de problème de circulation et de partage de l'espace sur la place de la Bastille et ses alentours sont partagés par des habitants.

Remarques sur les forains : ont-ils une autorisation permanente pour occuper l'espace public ?

➔ Il s'agit d'un problème complexe. Le calendrier des forains est rythmé par certains gros événements comme la foire du Trône. En dehors de ces périodes, ils se répartissent des espaces à Paris comme le boulevard Richard Lenoir près de la place de la Bastille. Les maires d'arrondissement ont de vraies difficultés à obtenir leur départ. Patrick BLOCHE, maire du 11 arrondissement sous la précédente mandature, avait obtenu leur mise en parallèle des arbres pour permettre de libérer de l'espace.

Question sur la possible suppression du marché de la création par Jacques Lefort, conseiller d'arrondissement de l'opposition :

➔ Il est rappelé qu'un vœu avait été déposé par l'opposition en conseil d'arrondissement. La mairie n'a pas l'intention de supprimer ce marché mais de répondre à la demande de son concessionnaire qui rencontre des difficultés faute d'exposants (il compte aujourd'hui une trentaine d'exposants sur 50 places). Un des problèmes majeurs de ce marché réside dans la sélection des artistes et artisans. Sur les 31 exposants actuels, seulement 7 sont parisiens et 2 du 11^e arrondissement. L'objectif de la Ville est de favoriser des artistes parisiens et du 11^e arrondissement.

📌 Actualités des autres commissions et du groupe communication

Commission culture : Christine DRAPP présente le Circul'livre cette opération tous les 1^{er} samedis

du mois. Le conseil de quartier a adhéré cette année à l'association les Amis du Circul'livre qui a fondé cette initiative. Appel à bénévole et lieu de stockage.

Les actualités du circuli'livre peuvent être suivies sur sa page twitter : <https://twitter.com/cqbastille>

Le **groupe communication** a lancé la page facebook et le compte twitter du conseil de quartier Bastille / Popincourt :

Proposition de dépenses : achat d'un photocopieur pour les 5 conseils de quartier. La dépense est validée par la majorité des présents.

Jacqueline ROY relaie deux informations du conseil de quartier République / Saint-Ambroise :

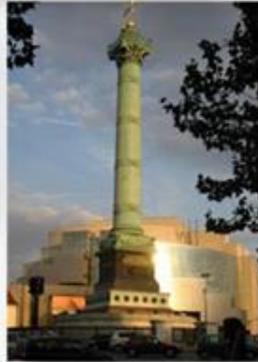
- Les conseillers demandent la réouverture de l'antenne de police de proximité qui permettait aux personnes ayant des difficultés pour se déplacer de faire leur démarche administrative.
- Annonce du tournoi de pétanque de République / Saint-Ambroise le samedi 30 mai.

ANNEXES

- 1/ Point sur la refonte des plans de propreté
- 3/ Vœu concernant la Bagagerie des bains-douches rue Oberkampf



REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015



LA
CONCERTATION

Conseil de Quartier- Bastille/Popincourt
Mardi 7 avril 2015



Le plan de propreté : Définition

C'est l'établissement conjoint d'un plan d'action définissant en cohérence avec les moyens humains et matériels disponibles :

- Les fréquences et les modalités de nettoyage des rues de l'arrondissement,
- Les thématiques des actions de sensibilisation,
- Les thématiques prioritaires de verbalisation,
- La planification d'un programme de résorption des points noirs,





Le plan de propreté : Moyens

Moyens humains

- Environ 300 personnes dont 255 Personnels éboueurs (6 femmes)

Moyens matériels

- 7 petites laveuses et 5 petites aspiratrices (dont 2 électriques)
- 10 véhicules de collectes d'objets encombrant de type jumper ou porteur
- Environs 60 services par semaine de véhicules de nettoyage de type poids lourd.



Les horaires

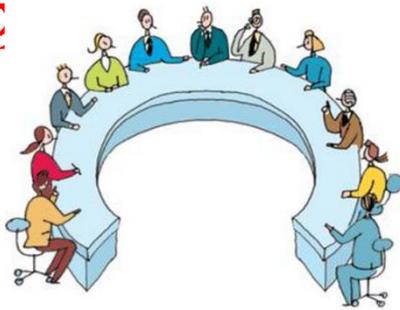
- Équipes matins : 6 H 00 – 13 H 30
- Équipes après-midi : 12 H 30 – 20 H 00



Méthodologie de la concertation :

- **Réunion publique** de présentation du dispositif le 16 décembre 2014
- **Petit déjeuner en atelier** le 14 janvier 2015 :
 - Présentation des équipes de propreté aux habitants et représentants des conseils de quartier.
 - Distribution des cartes « Points noirs de propreté » et des cartes « Objectifs » du plan de propreté 2011 aux représentants des conseils de quartier.
 - Visite de terrain avec les équipes.



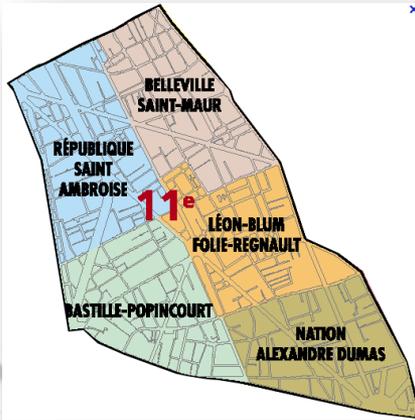


Méthodologie de la concertation (suite) :

- **Travail autonome** et parallèle des conseils de quartier, des services techniques et de la mairie locale sur l'actualisation ;
 - des cartes « points noirs » de propreté
 - des souhaits d'objectifs de fréquence de balayage
 - des souhaits d'objectifs de fréquence de lavage
- **Réunion d'échange et de travail** sur les propositions d'évolutions des conseils de quartier, des services techniques et de la mairie du 11^e (3 février 2015) .
- Synthèse des discussions et élaboration du plan de propreté 2015



Ces réunions ont permis un échange sur 3 thématiques :



I. Cartographie points noirs



II. Fréquences de balayage



III. Fréquences de lavage

Objectif

Élaboration commune de l'évolution du plan de propreté 2011 en plan de propreté 2015



Définition des objectifs de fréquences de balayage et de lavage des voies

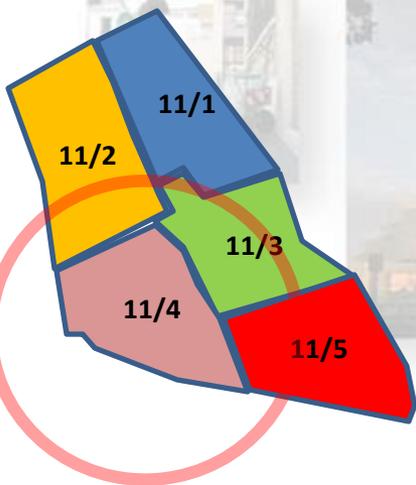
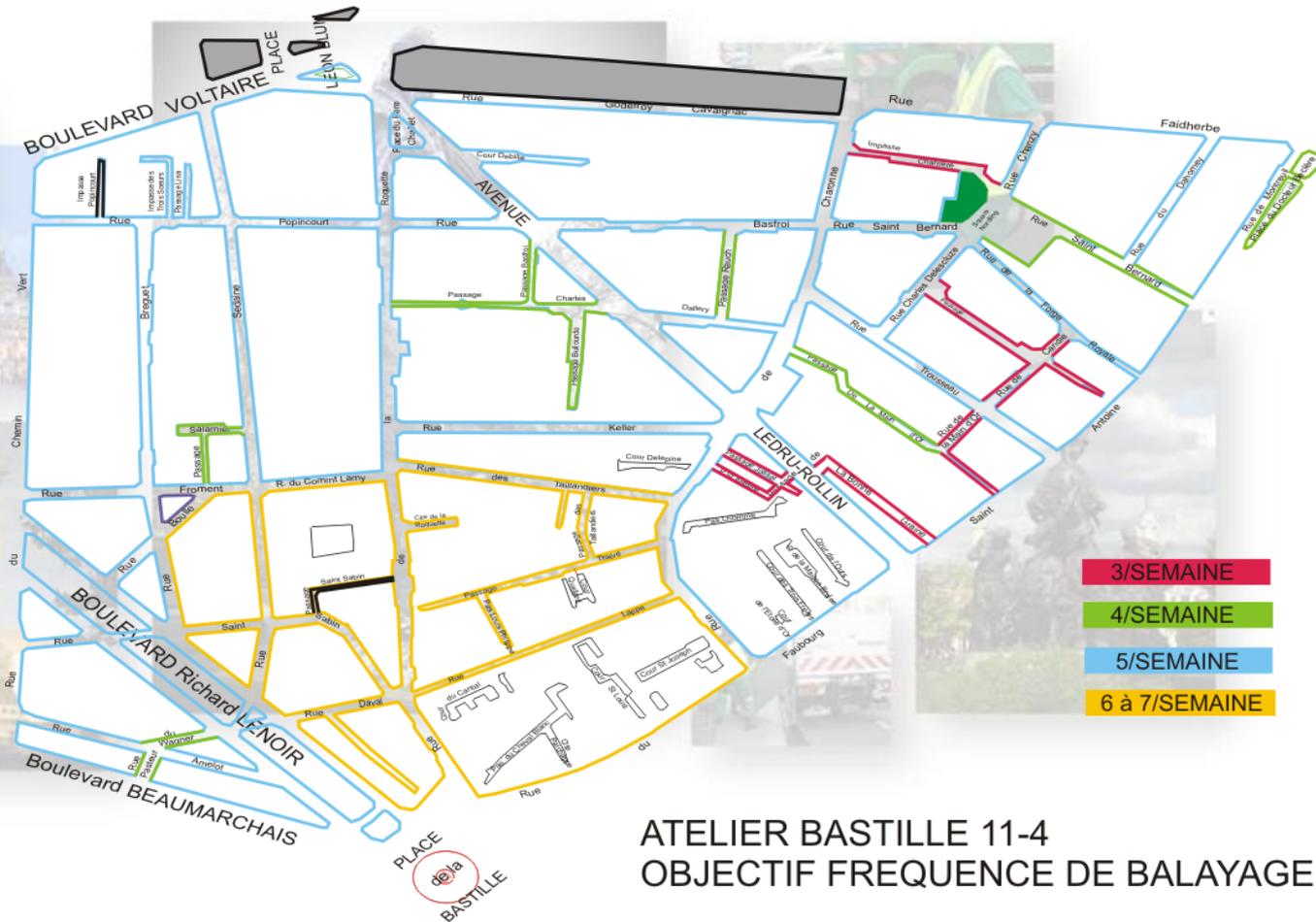
Établissement avec la population d'un nouvel objectif de fréquences hebdomadaires à atteindre pour les prestations de balayage et de lavage.

Ce nouvel objectif fixé atelier par atelier est basé sur :

- Les objectifs de fréquences hebdomadaires du plan de propreté 2011
- Les résultats de balayage et de lavage hebdomadaires moyens 2014
- Les résultats de balayage et de lavage hebdomadaires moyens établis sur les 4 dernières années
- Les moyens humains et matériels du service de propreté
- Les contributions et échanges avec les commissions propreté des conseils de quartier et les habitants.



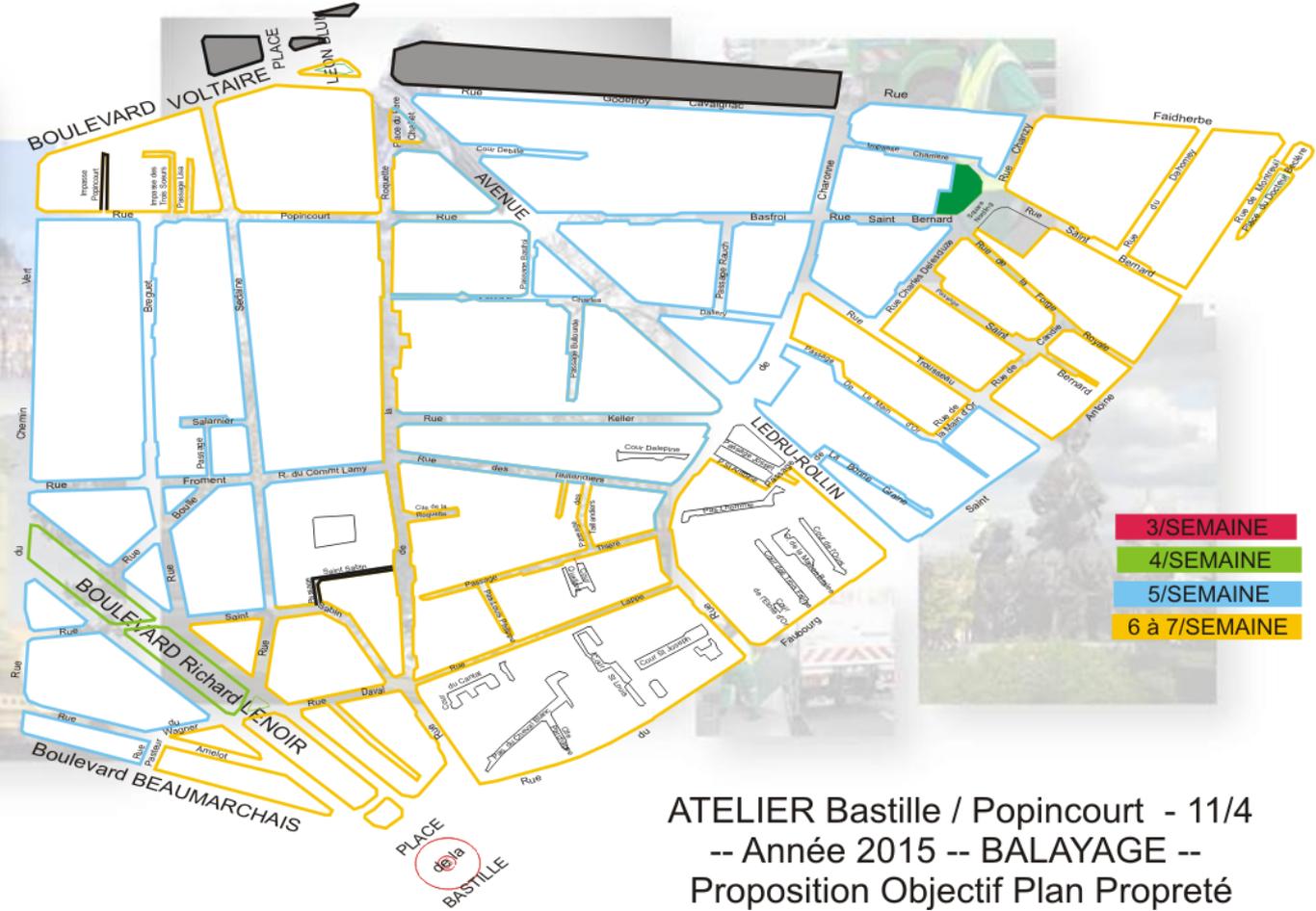
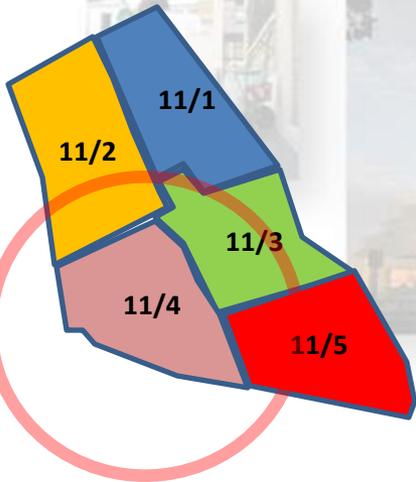
Objectif de balayage des voies



2011



Objectif de balayage des voies

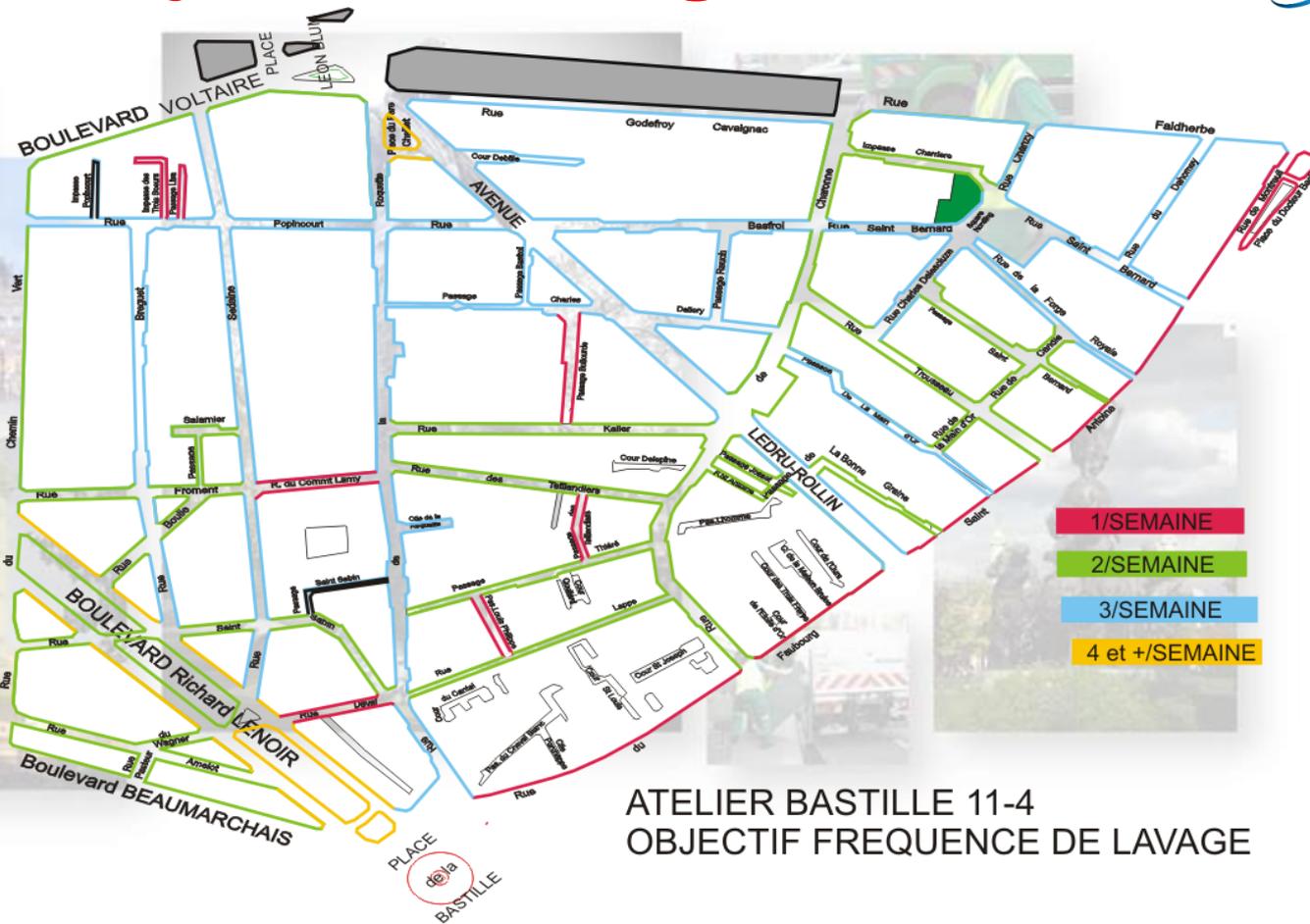
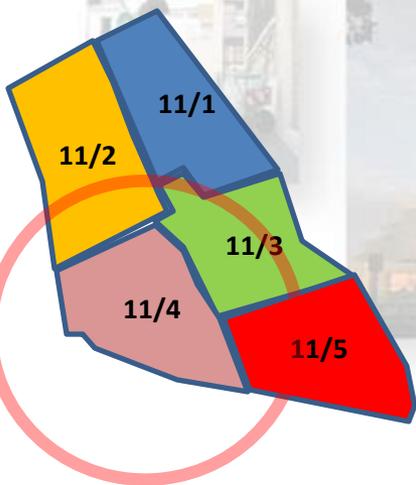


2015



Définition des objectifs de fréquences hebdomadaires :

Objectif de lavage des voies



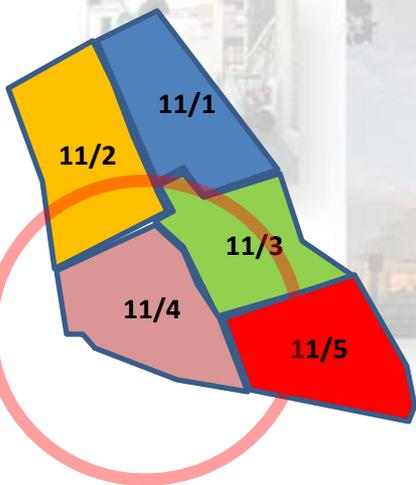
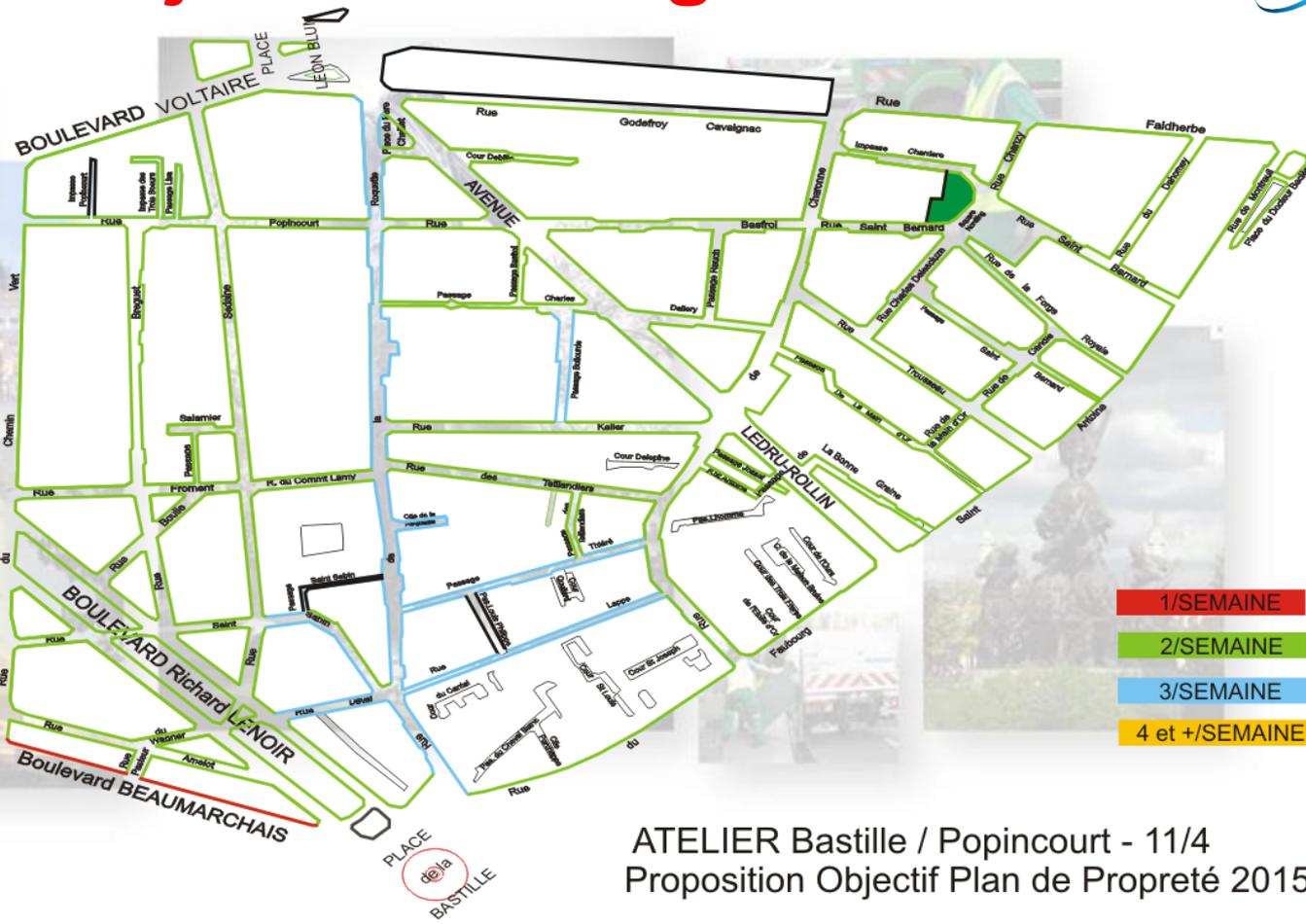
ATELIER BASTILLE 11-4
OBJECTIF FREQUENCE DE LAVAGE

2011



Définition des objectifs de fréquences hebdomadaires :

Objectif de lavage des voies



ATELIER Bastille / Popincourt - 11/4
Proposition Objectif Plan de Propreté 2015

2015

Planning prévisionnel de la mise en œuvre du plan de propreté :

Balayage :

- Mise en œuvre des nouveaux objectifs avant l'été 2015

Lavage :

- Mars 2015 : Élaboration des nouveaux itinéraires de lavage
- **Avril 2015 : Mise en test et ajustement des plans de lavage**
- Mai/juin 2015 : Validation définitive des nouveaux itinéraires de lavage

Plan de propreté 2015 :

- **Avril 2015 : Présentation en réunions plénières des conseils de quartier.**
- Juin 2015 : Présentation en conseil d'arrondissement

Prévention et communication :

- **Avril à décembre 2015 : Mise en œuvre de diverses actions de communication et de prévention**

Prévention / Sensibilisation/ Communication

Opérations Propreté :

Augmentation du nombre d'opérations de propreté sur l'arrondissement à 10 par an : 2 par conseil de quartier



Opérations de communication scolaire :



Communication de rue et actions de verbalisations ciblées :





Merci de votre écoute

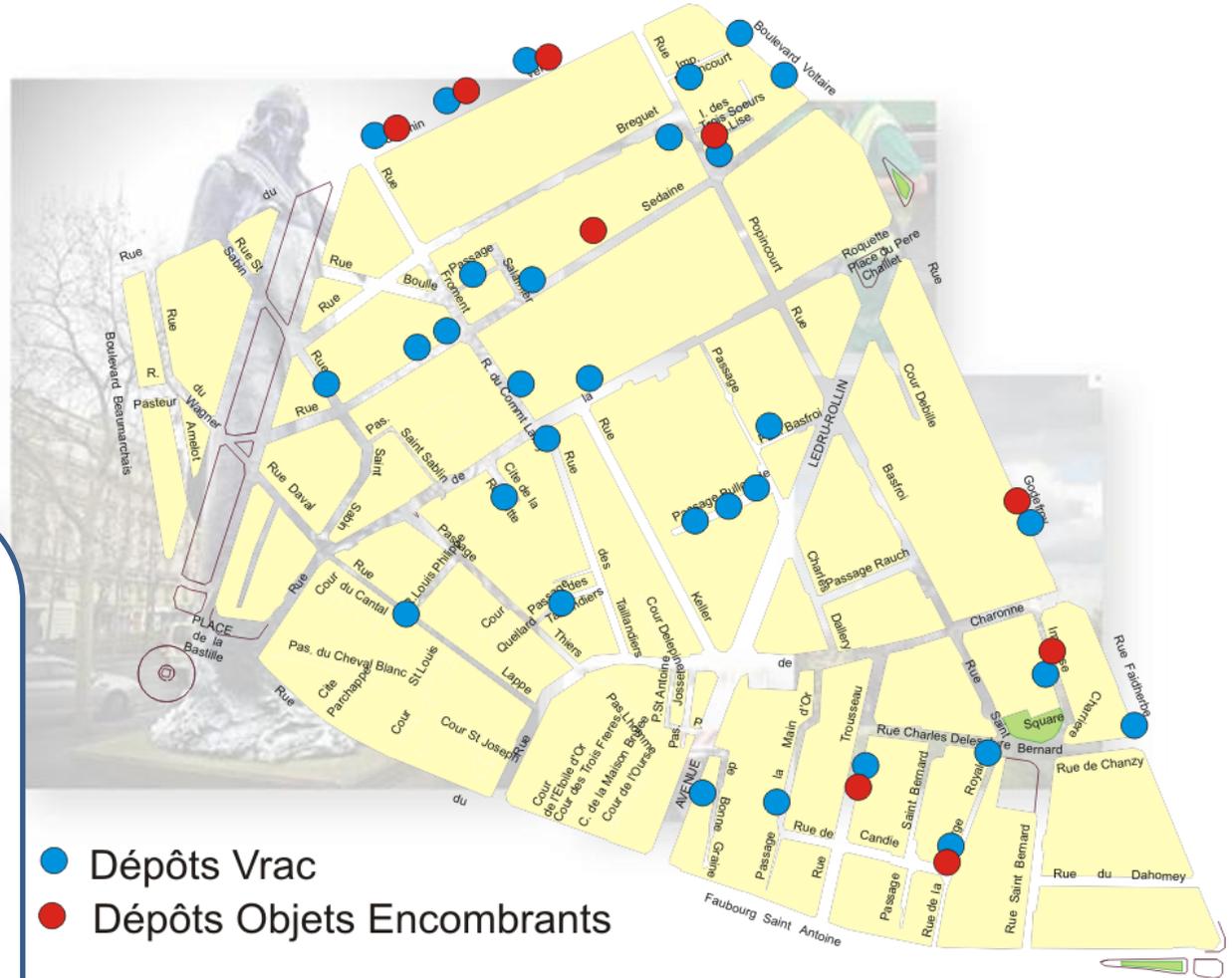


LA
CONCERTATION

REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015

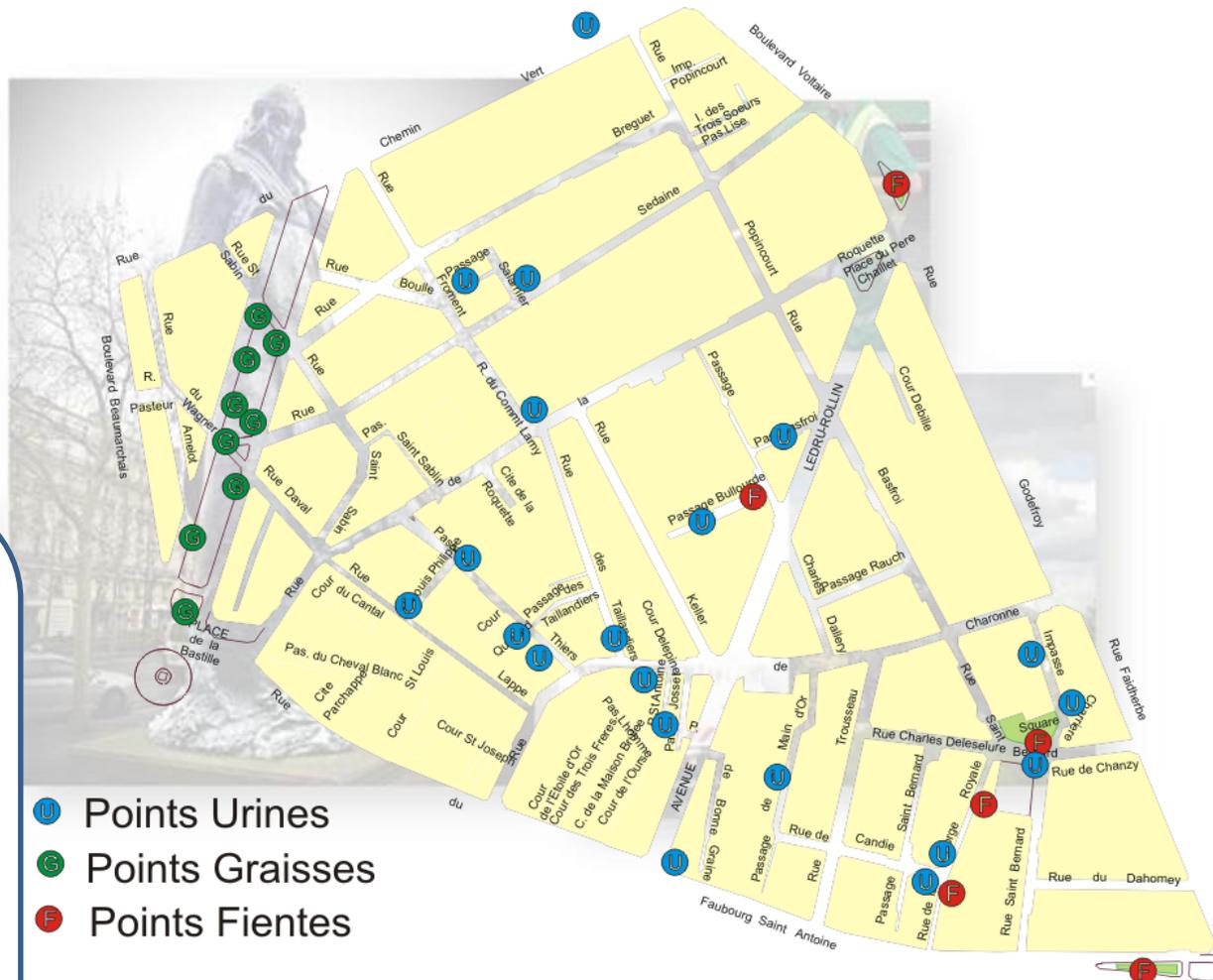


I. Cartographie points noirs



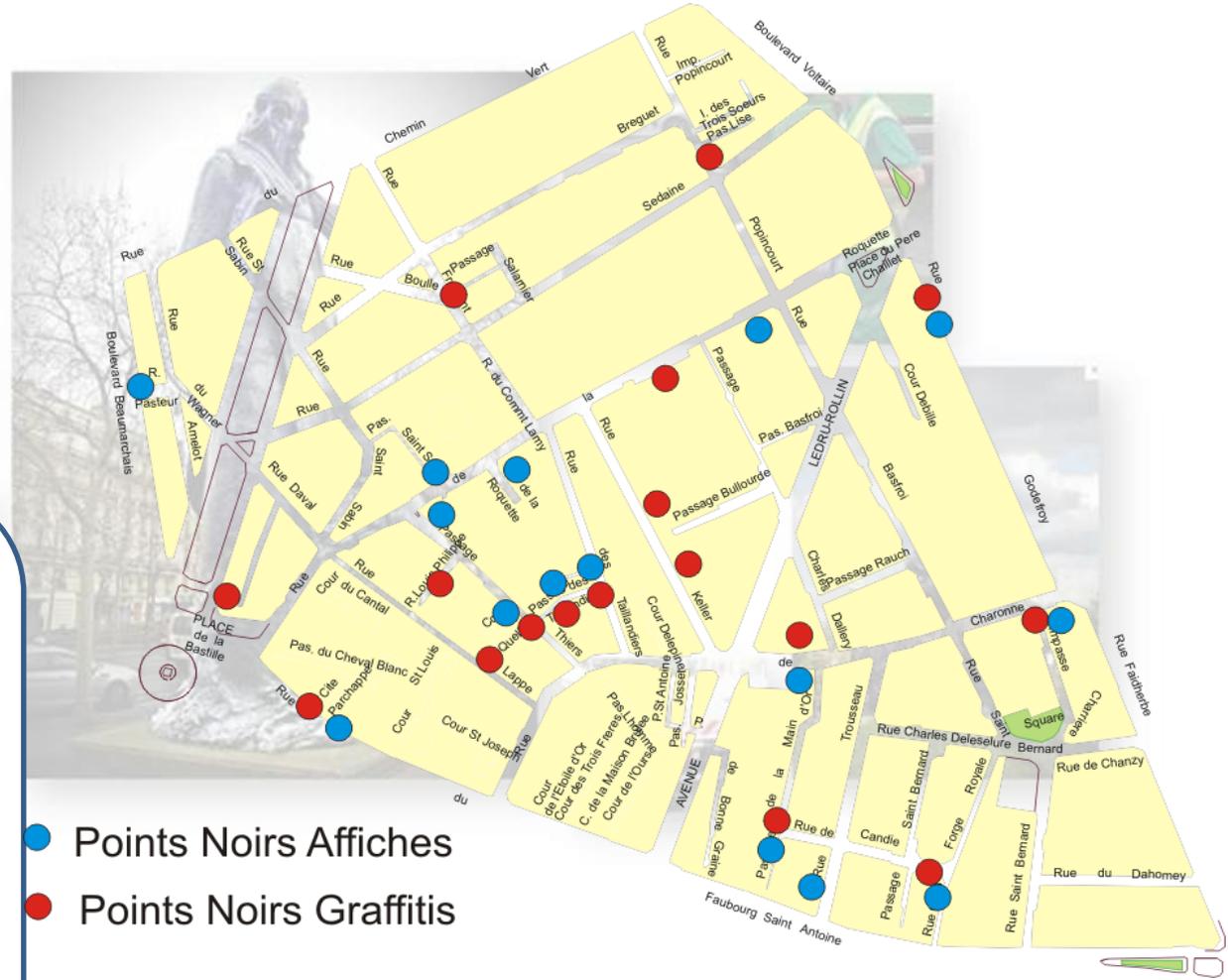


I. Cartographie points noirs





I. Cartographie points noirs



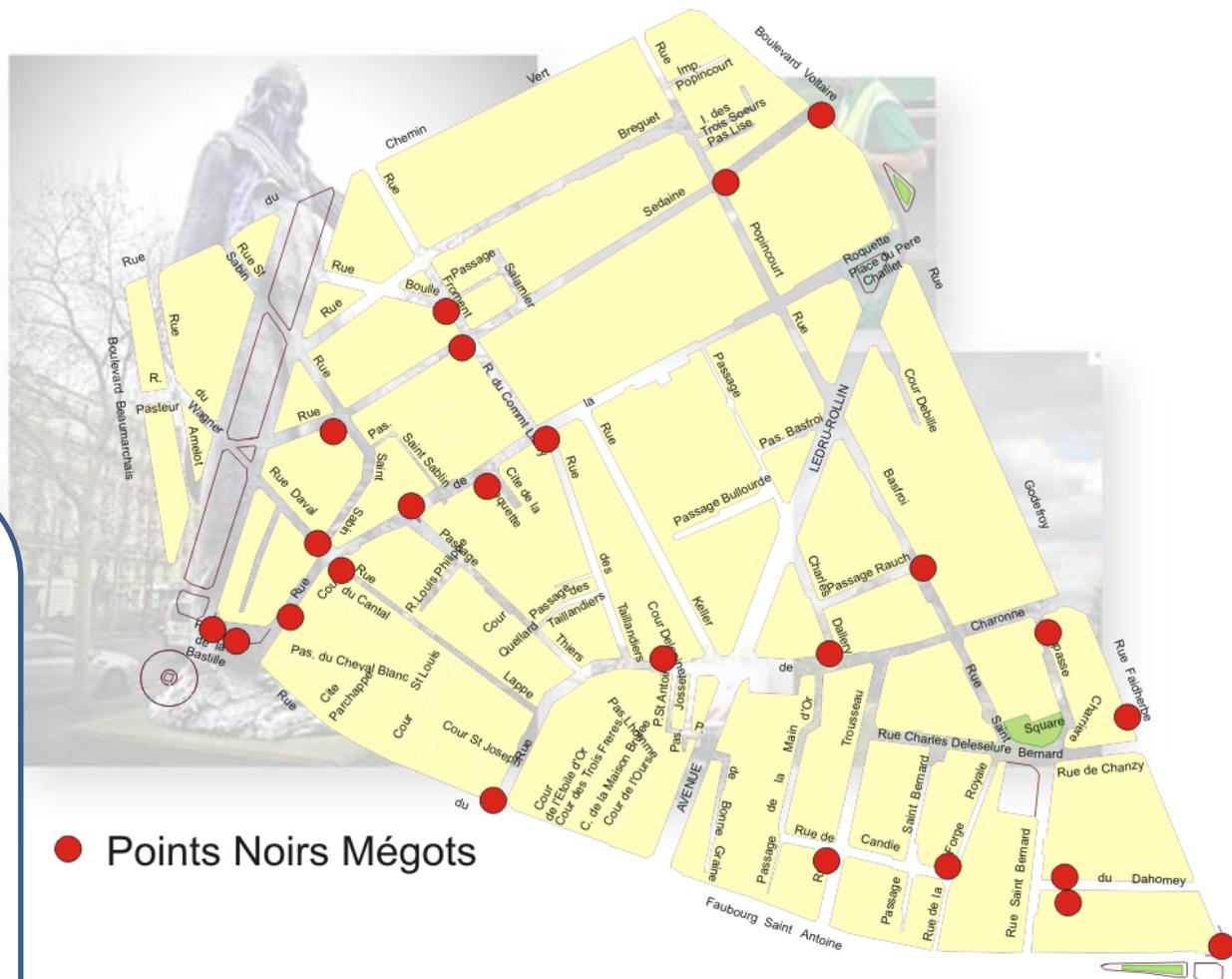


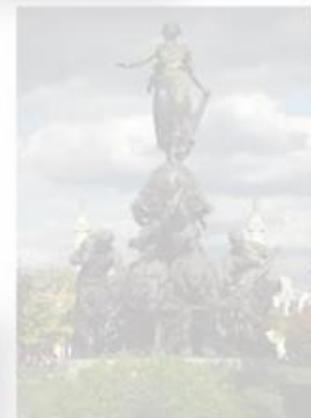
I. Cartographie points noirs





I. Cartographie points noirs





LA
CONCERTATION

REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015

Vœu de soutien au projet de réaménagement de la Bagagerie et de la Laverie situées dans les Bains Bouches Oberkampf

En sa séance du 4 mars 2014, le Conseil d'Arrondissement du XIème a adopté le vœu relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité de réaménagement des locaux des Bains Douches du 42, rue Oberkampf en vue de la création d'un accueil de jour pour personnes sans-abri et l'amélioration des conditions d'accès.

L'association Onze Mille Potes qui gère la bagagerie-laverie des Bains Douches Oberkampf sollicite le soutien des Conseils de Quartier du XIème pour être associée à cette étude afin que soient pris en compte ses besoins d'agrandissement et d'amélioration de ses capacités de services.

Les difficultés principales à résoudre sont :

- L'exiguïté des locaux actuels, notamment le bureau d'accueil et la bagagerie,
- L'absence de séparation entre l'espace douches et l'espace bagagerie/laverie,
- L'absence d'un accès autonome indispensable pour accéder à la bagagerie-laverie indépendamment des horaires d'ouverture au public des Bains Douches.

L'association Onze Mille Potes est bien consciente que l'amélioration des locaux bagagerie/laverie doit être étudiée dans la perspective de la création d'un accueil de jour. Cependant le réaménagement de l'espace bagagerie/laverie est critique et doit être réalisé de façon urgente dans une première phase de transformation.

C'est ce qui a conduit l'association Onze Mille Potes à déposer, dans le cadre du Budget Participatif lancé par la Ville de Paris, le projet de son agrandissement aux Bains Douches ou dans un autre lieu.

Nous souhaitons que ce projet soit retenu et étudié par la Ville, et soumis au vote des Parisiens en septembre 2015.

Sur proposition des commissions Solidarité des Conseils de Quartier, le Conseil de Quartier soutient le projet d'agrandissement de la Bagagerie-Laverie présenté dans le cadre du Budget Participatif de la Ville de Paris et demande qu'il soit étudié par la Ville et soumis au vote des Parisiens.

AGRANDISSEMENT BAGAGERIE-LAVERIE-ACCUEIL POUR PERSONNES SANS-ABRI

A l'étude
Solidarités

Tout Paris



Objectif de l'idée

Réaménager l'espace actuel dans les Bains-Douches municipaux Oberkampf ou créer un nouvel espace

Descriptif de l'idée proposée

Association Onze Mille Potes Siège social : 8, rue du Général Renault 75011 PARIS Action : Bagagerie/Laverie et permanence d'accueil et d'orientation Lieu de l'action : Bains Douches – 42, rue Oberkampf – 75011 PARIS Contact : Madeleine Couesnon, Président par intérim – 06 62 04 88 41 PROPOSITION Thématique : Solidarité avec la population parisienne à la rue Réaménagement et agrandissement ou nouvelle création d'un espace Bagagerie/ Laverie dans le 11ème arrondissement suite à l'action déjà menée depuis 5 ans. Proposition de lieux possibles : pour l'aménagement et l'agrandissement à son actuel emplacement aux Bains –Douches 42 rue Oberkampf. Ou, pour une nouvelle création au rez de chaussée de l'immeuble en construction de la RIVP au 62 rue Oberkampf. Con figuration souhaitée de cet espace : environ 200 m2 (bureau, salle d'accueil des personnes, salle des casiers (50), laverie (6 machines à laver et 6 à sécher), salle de réserve, toilettes. Argumentaire L'agrandissement de l'espace actuel ou la création d'un nouveau lieu nous permettraient de faire face à la demande d'usagers de plus en plus nombreux. Aujourd'hui nous refusons du monde faute de casiers disponibles. De meilleures conditions d'accueil sont indispensables autant au niveau des services de bagagerie et de laverie proposés que pour les moments de convivialité. Ce lieu nous permettrait aussi de proposer des permanences ponctuelles avec des personnes compétentes sur des questions, sujets ou actions spécifiques concernant les usagers. Ce projet entre tout à fait dans le cadre de la Grande Cause contre l'exclusion impulsée par Madame la Maire de Paris et ses services.

Situation actuelle - diagnostic

Locaux exigus ne permettant pas un accueil et des services en adéquation avec la demande grandissante. Horaires d'ouverture trop réduits car limités par ceux des bains-douches.

Expérience précédente

Non renseigné

Lieu précis

42, rue Oberkampf, Paris 11

Impact social



Impact environnemental



Evaluation du coût du projet

Non renseigné

Pièce jointe

TÉLÉCHARGER



Proposé par **onzemillepotes** au nom de l'association Onze Mille Potes

23.02.15



Imprimer



Envoyer



Partager

Tweeter

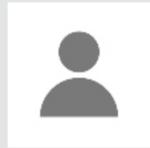


onzemillepotes

15.03.2015 - 16:50

Depuis le dépôt du projet sur idée.paris, nous avons poursuivi nos réflexions sur les options d'agrandissement et nous espérons être associés à l'étude de faisabilité conduite par la Ville de Paris. Merci à tous ceux qui ont soutenu le projet.

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire



claudemartine4446

14.03.2015 - 18:00

nous soutenons de toutes nos forces! confiants en la solidarité des Parisiens

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire

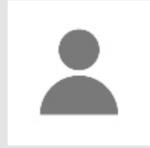


AGECA

14.03.2015 - 17:10

Bravo à l'association Onze Mille Potes pour ce projet "humainement" utile !

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire



jacqueline 75011

11.03.2015 - 13:07

Il est nécessaire que les personnes de la rue puissent avoir des vêtements propres, et la possibilité de faire leur toilette, ce sont des citoyens à part entière qui malheureusement non pas la possibilité d'avoir un toit sur la tête, ce qui ne veut pas dire qu'il ne doivent avoir la possibilité de rester propre!

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire



onzemillepotes

27.02.2015 - 17:11

Merci pour votre soutien. Effectivement c'est un service essentiel pour faciliter la vie des sans-abris, et bien trop insuffisant à Paris. La pièce jointe à télécharger a été modifiée pour y intégrer des photos des locaux et équipements actuels que nous souhaitons améliorer.

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire



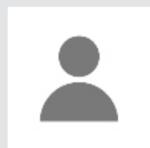
Mairie de Paris

24.02.2015 - 16:41

Bonjour et merci pour votre proposition très intéressante ! Vous pouvez si vous le souhaitez modifier votre projet pendant les 3 semaines de discussion qui s'offrent à vous et ainsi prendre en compte les commentaires le concernant ! Par ailleurs, la mairie de Paris, les mairies d'arrondissements et les maisons des associations tiennent

des permanences visibles à la rubrique « où participer ? » : <http://bit.ly/MLMagenda>. N'hésitez pas à vous y rendre pour plus d'information et bénéficier d'une aide sur l'élaboration de votre projet ! La permanence du jour se tient à la Maison des Associations du 8e de 14h à 16h30 (23 rue Vernet, 75008)

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire



MOFRIMOUSSE

23.02.2015 - 17:56

CA URGE!!!!!!
DE PLUS EN PLUS DE SDF DANS NOS RUES
2015 ANNEE DE LA SOLIDARITE :A CONFIRMER

Connectez-vous ou inscrivez-vous pour publier un commentaire